

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abbaye de Fleurier 2023

Après une édition placée sous le signe des retrouvailles post-Covid, place à une cuvée 2023 « normale » mais néanmoins festive et chaleureuse.



Un cortège sportif pour bien entamer le week-end

La traditionnelle Abbaye de Fleurier se déroulera du samedi 24 au mardi 27 juin 2023 (au petit matin) sur la Place Longereuse et le long de la rue de la Place d'Armes.

Pour débiter les festivités, le cortège – placé cette année sous le thème « Sport'midable ! » – empruntera le parcours suivant : rue de la Promenade, rue du Progrès, place de la Gare, avenue de la Gare, Grand'Rue, rue du Grenier, rue du Jet-d'Eau, rue de la Promenade, Grand'Rue et rue de la Place d'Armes.

Durant ces trois jours et trois soirs festifs, quinze forains, quatorze sociétés locales, douze marchands et sept établissements publics seront à la disposition de plus de 15'000 participants.

Prévention et sécurité pour célébrer sereinement

Du point de vue de la sécurité, douze auxiliaires de circulation, trois agents de sécurité publique, une vingtaine d'agents de la police neuchâteloise et des agents privés œuvreront dans le périmètre de la fête, mais aussi ailleurs dans le village. Le service médico-sanitaire sera assuré par l'Association cantonale neuchâteloise des Samaritains.

Comme chaque année, la Commune sensibilisera les responsables de stands à la nécessité de veiller au respect de l'âge légal de consommation d'alcool. *Point d'Chute*, action créée par la Fondation Neuchâtel Addictions, sera présent pour la prévention et la réduction des risques liés à la consommation de produits psychotropes en milieu festif. La campagne « be my angel » faisant la promotion du conducteur sobre sera également reconduite.

Les noctambules auront trois possibilités pour rentrer en sécurité : le Noctambus durant la soirée de samedi à dimanche, le Somnambus tous les soirs et les différents services de taxis. Comme les autres années, le Somnambus fera la tournée des villages du Vallon dès minuit avec un départ selon la demande devant l'établissement public du « Cavallino Snack-Bar ».

Quant au Noctambus, deux cars assureront la tournée des villages du Bas-Vallon et prolongeront leur course retour jusqu'à Neuchâtel, avec départ à 4 heures de la gare de Fleurier.

Consommation festive mais durable

Après l'introduction l'année dernière de l'utilisation obligatoire des verres réutilisables sur tout le périmètre de la fête, le dispositif sera cette année complété avec les assiettes et les couverts de table.

CONTACT | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal
Administration et protection de la population

+41 32 886 43 95 | benoit.simon-vermot@ne.ch



En collaboration avec la société Ecomanif SA, le concept s'appliquera dans tous les stands servant des boissons et des denrées alimentaires sur le domaine public. Les consommatrices et les consommateurs continueront de verser une caution de deux francs par gobelet durant les trois jours de fête. Afin de ne pas grever davantage le budget des familles, aucune caution ne sera toutefois demandée pour les assiettes, les bols et les couverts.

A l'instar de l'année dernière, les verres pourront être ramenés dans n'importe quel stand pour récupérer la caution. Les assiettes, les bols et les couverts pourront soit être laissés sur le stand de consommation, soit être déposés dans des boxes créées à cet usage.

Grâce à cette vaisselle réutilisable, les rues resteront encore plus propres et les tonnes de déchets deviendront un mauvais souvenir.

Quelques remerciements en guise de conclusion

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà les voisins du périmètre de la fête pour leur patience et leur compréhension durant ces trois jours et leur assure que tout est mis en œuvre pour limiter autant que possible les inévitables nuisances. Il tient également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'engagent notamment au service des sociétés locales ou de la sécurité des personnes lors de la fête de l'Abbaye et qui contribuent ainsi à la réussite de cette belle manifestation.

« Une vie sans fête est une longue route sans hôtellerie », Démocrite D'Abdère.

Val-de-Travers, le 14 juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL